

Contrats de croissance à l'export

Cent entreprises bénéficiaires ciblées cette année

La troisième édition du programme des Contrats de croissance a pour objectif de soutenir 10 entreprises confirmées et 90 émergentes à l'export.

Cent nouvelles entreprises bénéficiaires. C'est ce que cible le programme Contrats de croissance à l'export en 2015. Ce programme, qui en est cette année à sa 3e édition, a pour objectif de soutenir 10 entreprises confirmées et 90 émergentes à l'export. C'est pourquoi l'Asmex a organisé, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca, un séminaire d'information le 2 avril dernier autour du programme. L'objectif de cette rencontre autour du thème : Contrat de croissance, un tremplin pour vos exportations étant de rapprocher les exportateurs concernés du mode d'emploi et des avantages que peuvent procurer ces contrats aux exportateurs. Rappelons que le programme des contrats de croissance à l'export consiste à accompagner les entreprises/coopératives marocaines exportatrices ou potentiellement exportatrices dans la mise en œuvre de leurs projets de développement à l'international, en leur offrant un appui financier proportionnel à l'évolution de leur chiffre

d'affaires (CA) annuel à l'export (10%). À travers un contrat Etat-Entreprise/coopérative d'une durée de 3 ans, l'entreprise choisie, sur la base d'un appel à projets, bénéficie d'un appui financier plafonné annuellement à 5 millions de DH pour les exportateurs confirmés et 2 millions pour ceux émergents. Ce montant n'est accordé que sous condition d'un business plan jugé ambitieux à l'export permettant la réalisation d'une croissance additionnelle minimale de CA à l'export de 15%. Le soutien financier est censé permettre aux bénéficiaires de mieux préparer leurs actions marketing et commerciales. Les deux précédentes éditions (2013 et 2014) ont permis de soutenir les projets de croissance à l'export de 174 entreprises. En 2013, sur 109 candidats, 74 ont bénéficié du programme avec un appui financier de 53 millions de DH permettant de générer un CA Export additionnel de 747 millions de DH. Par secteur, l'agroalimentaire a été le 1er bénéficiaire avec 21 entreprises, suivi du textile (16), l'électrique (10), l'in-

Les deux précédentes éditions ont permis de soutenir 174 entreprises, dont 100 en 2014, majoritairement de Casablanca.



L'agroalimentaire et le textile sont les principaux secteurs bénéficiaires des deux dernières éditions.

dustrie pharmaceutique et automobile (4 bénéficiaires chacune), notamment. Par région, le Grand Casablanca était de loin la plus représentée avec 60,81% des bénéficiaires, devant Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (9,46%) et Souss-Massa-Draa (6,76%). En 2014, sur 149 demandes de candidatures déposées, 100 entreprises exportatrices ont été choisies bénéficiant d'un financement global de plus de 136,

885 millions de DH pour un chiffre d'affaires additionnel à l'export escompté de plus 1,63 milliard de DH. Là encore, l'agroalimentaire a été le premier bénéficiaire (19 entreprises), suivi du textile et habillement (17) et des TIC (10), entre autres. Le Grand Casablanca concentre 65% du total, devant Souss-Massa-Drâa (8%), Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et Tanger-Tétouan (5% chacun). ■

Moncef Ben Hayoun